

<b>Thématique</b>	relation entre acteurs locaux et gouvernance locale
<b>Date</b>	26/03/2009
<b>Lieu</b>	Hôtel panorama – Tétouan-
<b>Nombre de participants</b>	18 participants dont 4 femmes

Une table ronde organisée à l'Hôtel Panorama VISTA de Tétouan, qui s'est tenue dans la continuité des thématiques liées à la bonne gouvernance au Maroc et le rôle des acteurs locaux dans son instauration.

Les intervenants ayant assisté sont :

- M. Sébastien VAUSELLE du programme ART GOLD : Identification du programme des étapes du plan d'action au niveau de la région du Nord et des impacts à moyen et à court terme de ce programme à propos de la stimulation d'un développement basée sur des axes pré-déterminés.
- «Rôle des acteurs locaux dans l'instauration de la gouvernance locale : dimension participative citoyenne » par Mr Mohammed EL BAKKALI : La nécessité d'une institutionnalisation de la participation citoyenne efficace, volontaire et pragmatique pour la réalisation d'un consensus pour un développement démocratique.
- Présentation du « Programme d'appui au développement stratégique territorial » -Mr Amar MLAHI- Coordinateur régional de la région du Nord.

#### **Recommandations :**

- Nécessité d'une prise en compte et d'une connaissance approfondie des spécificités locales pour le choix de tout axe auquel peut être bâti un développement (en réaction à l'intervention de S.VAUSELLE)
- Il y a une crainte exprimée par les associations de gaspillage d'effort, d'argent et de temps pour la réalisation de tout programme de développement communal au niveau des territorialités (mise au point sur la fiabilité des données, la crédibilité des acteurs, le respect des différents contextes.....), en réaction à l'intervention du coordinateur régional de Tanger, A.MLAHI.
- S'inspirer des limites des différentes expériences des sessions de formation menées afin d'aboutir à des formations ciblées, et faisant partie d'une étude pré-établie sur les besoins en formation des membres (opérationnalisation des formations basées sur des besoins déterminés).
- Nécessité d'une coordination efficace et multilatérale entre les associations et les stratégies adoptées par l'ADS et tout organisme de développement au niveau d'un territoire précis.